



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
26 octobre – 2 novembre 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Coordonnateur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8224

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

L'Action
31 oct 2011

14e édition du colloque «J'ai le goût de l'eau»

Publié le 31 Octobre 2011

Le sujet des gaz de schiste est abordé

Le 21 octobre dernier se tenait la 14e édition du Colloque régional annuel «J'ai le goût de l'eau» à la salle municipale de Sainte-Julienne. À l'invitation de l'Organisme de bassin versant CARA (OBV CARA), et de la municipalité hôte de l'événement, plusieurs experts et conférenciers sont venus animer les participants sous le thème « Les eaux souterraines, mieux comprendre pour mieux gérer».

Sujets : [Sainte-Julienne](#) , [MRC Montcalm](#) , [Vallée du Saint-Laurent](#)

Des néophytes aux intervenants du milieu possédant des connaissances plus pointues, chacun a trouvé son compte parmi les 4 sujets présentés au fil de la journée. Suite au mot d'accueil du maire de Sainte-Julienne, monsieur Marcel Jetté et du président de l'OBV CARA, monsieur Jean-Louis Cadieux, la journée s'est entamée par une présentation traitant des réglementations et des nouveaux programmes de recherche portant sur les eaux souterraines.

Cette section a été présentée par monsieur Normand Rousseau, du service de l'aménagement et des eaux souterraines du MDDEP.

La période de questions utilisée à bon escient, le micro fût transmis à madame Nathalie Fagnan, hydrogéologue, qui a bien su vulgariser la relation entre la vulnérabilité des sols et la qualité des eaux souterraines avec pour référence l'étude publiée sur les territoires des MRC Montcalm et de D' Autray.

Monsieur Jean-François Bergeron, président de NORDIKeau inc., a poursuivi en après-midi avec la présentation des défis reliés à la main-d'œuvre spécialisée dans la gestion de l'eau des petits réseaux municipaux et d'un cas réussi de partenariat public-privé.

Monsieur Daniel Colpron, président d'Amaro, a conclu la journée en présentant de l'information et des statistiques visant à atténuer les perceptions négatives de la population vis-à-vis des embouteilleurs d'eau véhiculées en grande partie par les médias.

Tout au long de la journée, les participants étaient invités à intervenir pour demander des précisions ou apporter des informations pertinentes et heureusement pour l'enrichissement de tous, ils ne se sont pas gênés!



Souper-conférence

Les gaz de schiste font la manchette de manière récurrente dans les médias par les temps qui courent. Monsieur Serge Fortier, consultant indépendant en paysages écologiques et en environnement, est venu lever le voile sur la problématique afin que l'assistance saisisse bien les tenants et aboutissants de cette polémique. Fortement opposé à l'implantation de ce type d'installation, notamment dans la vallée du Saint-Laurent qui est particulièrement convoitée par les entreprises désirant procéder à l'extraction de ces gaz, le conférencier a exposé les risques de telles opérations de manière à éliminer tout doute quant à ses dangers.

Radio-Canada

1^{er} nov 2011

Traitement des eaux usées : la MRC d'Abitibi dénonce l'inertie de Québec

Mise à jour le mardi 1 novembre 2011 à 10 h 46 HAE

Commenter 0



2



+1



0

Recommander

Partager | T+ |

La municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi réclame une intervention du ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, Pierre Corbeil, pour faire avancer le dossier du traitement des eaux usées de trois municipalités.



Les municipalités de Landrienne, Saint-Dominique-du-Rosaire et Saint-Marc-de-Figuery doivent améliorer leur système de traitement des eaux usées.

Elles ont reçu des subventions du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) il y a quatre ans.

Toutefois, un seul des trois projets a été mis en branle et les travaux ont été arrêtés avant qu'il ne soit terminé.

Les deux autres projets sont toujours à l'étude.

Le préfet de la MRC d'Abitibi, Jacques Riopel, interpelle le ministre Corbeil. « On lance un cri d'alarme à notre ministre régional pour qu'il fasse des démarches afin de faire bouger les choses au MAMROT, dit-il. C'est lui qui est en mesure de faire fonctionner la machine gouvernementale afin qu'on puisse avoir une solution dans nos dossiers. »

Des dépotoirs improvisés pullulent

Plusieurs Témiscamiens ne savent plus que faire avec leurs vidanges si l'on se fie aux constats de plusieurs maires et aux plaintes adressées à la MRC au sujet de dépotoirs clandestins.

«Il faudrait dix camions de dix roucs pour ramasser tout ce que les gens jettent chez nous dans le bois ou dans le bord des chemins», a illustré le maire de Laforce, Gérard Charron, lors du conseil des maires du mois d'octobre. Au prix de maints efforts, ce maire avait fini par régler le cas des sept dépotoirs illégaux enclavés dans sa municipalité il y a plusieurs années. «Aujourd'hui, ça prend une autre forme, a-t-il constaté. On a l'impression que les gens remplissent une boîte de camion et la vident n'importe où.»

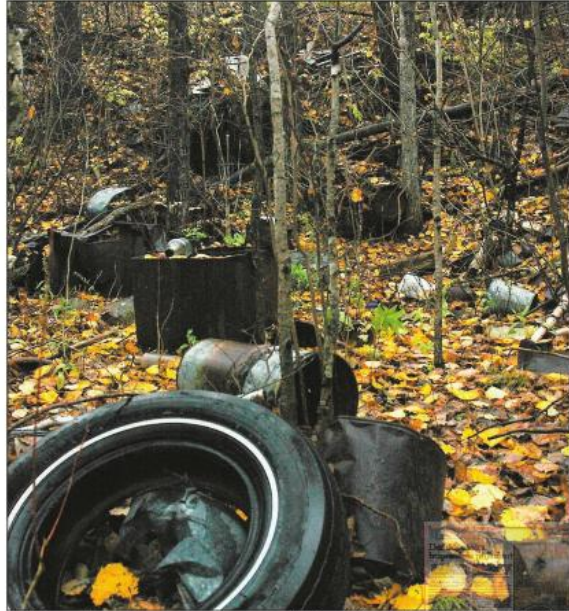
La même situation se serait produite à différents endroits sur le Chemin de Pénétration à Béarn, dans une sablière entre Ville-Marie et Fabre, et sur le chemin du Topping à Laniel. Depuis la fermeture des quatre derniers dépôts en tranchées au mois de septembre, de nombreux cas sont signalés chaque semaine à la MRC d'après le préfet

Arnaud Warolin. «Il y a des particuliers, a-t-il appris, mais il y a aussi plusieurs cas commerciaux. Des gens nous appellent pour se plaindre d'odeurs dégagées par des feux de résidus de construction près de chez eux.»

Utilisez le service, vous le payez

Cette problématique ne serait pas unique au Témiscamingue, d'après Hélène Traca, directrice du Centre de contrôle au ministère de l'Environnement et des Parcs. «Il s'est produit la même chose dans d'autres secteurs, a-t-elle relaté. Les gens qui avaient l'habitude d'aller porter leurs déchets dans les dépôts en tranchées, peuvent avoir besoin d'une période d'adaptation.»

Pour le préfet Warolin, les gens qui disposent eux-mêmes de leurs vidanges paient le service avec leurs taxes mais ne l'utilisent pas. «S'ils ne l'utilisent pas, ils se trouvent à payer deux fois, a-t-il conclu. Si quelqu'un a des questions il peut nous contacter, nous lui indiquerons la marche à suivre.»



De nombreux chasseurs ou promeneurs en VTT ont informé la MRC de découvertes similaires à celle-ci cet automne.

Le citoyen
2 nov 2011
Marie-Hélène Paquin

Rouyn-Noranda reconnue pour sa gestion de l'eau

Marie-Hélène PAQUIN • redaction.rouyn@hebdomasquebecor.com

La Ville de Rouyn-Noranda a reçu une nouvelle distinction alors qu'elle a remporté le Prix Misez EAU, remis lors du premier Gala du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

Tenu le 24 octobre à Sherbrooke, le Gala a eu lieu dans le cadre du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, qui permet d'offrir aux entreprises, aux municipalités, aux communautés autochtones et aux organismes une reconnaissance pour s'être particulièrement démarqués dans la gestion et la gouvernance de l'eau.

Le Prix a été remis à la délégation de Rouyn-Noranda composée de Geneviève Trudel, conseillère en gestion par bassin versant à la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que d'Ambroise Lycke, directeur général de l'organisme de bassin versant du Témiscamingue (ORVT). À cette occasion, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, était sur place.

Unique et innovateur

La candidature de Rouyn-Noranda, montée par Mme Trudel, s'est distinguée par la mise en place d'un programme innovateur de protection des lacs basé sur la gestion par bassins versants. Le comité de sélection y a notamment reconnu les aspects uniques et innovateurs de la démarche, la qualité de la collaboration avec les acteurs locaux et le support apporté aux associations de riverains.

Le maire Mario Provencher se réjouit de cette nouvelle et a tenu à féliciter les intervenants municipaux qui ont contribué à cette reconnaissance. «Rouyn-Noranda compte environ 625 lacs sur son territoire, a-t-il affirmé. La préservation de ce patrimoine naturel est non seulement un devoir environnemental, mais la mise en valeur d'une véritable richesse collective.»

«Ce qui me rend le plus fier, c'est la collaboration des citoyens et des organismes du milieu qui deviennent de véritables partenaires dans ce genre de projet», a-t-il ajouté. À son grand bonheur, les reconnaissances pleuvent

pour Rouyn-Noranda depuis quelques années, que l'on parle de sa nomination pour un laboratoire culturel, son projet d'éclairage des rues au DEL ou le futur centre de radiothérapie.



Mario Provencher et Geneviève Trudel, responsable de la candidature de Rouyn-Noranda, se réjouissent de l'obtention du Prix Misez EAU.

Rouyn-Noranda photo: Lucie Gauthier

Rouyn-Noranda s'entend